

Bénévol'Action

DANS ce NUMÉRO

DOSSIER L'action bénévole des retraités au- près des aînés	3
Reconnaître	11
Bene Volare	12
La Gouvernance	15
Le personnel	19
Savoir-faire	20
En libr@irie	23
L'Agenda	25

Ne manquez pas :

- Crédits d'impôts aux bénévoles : l'instauration d'une culture de la récompense ?
2e partie
Page 12
- La chronique de Monique Gagné sur la Gouvernance stratégique
Page 15
- La chronique de Philippe Beaudoin sur La Boîte à outils sur la gouvernance démocratique
Page 18

Dossier

L'action bénévole des retraités auprès des aînés

Un geste, des effets durables

Le thème

C'est la passion et l'amour qui poussent à l'action bénévole. La personne qui donne gratuitement, sans compter, le fait toujours de bon cœur. Après tout, c'est le cœur qui mène le monde, et celui du bénévole témoigne de notre plus belle humanité en action.

Le bénévole agit avec passion, en sachant fort bien que son action est toujours utile. Il se donne avec bonheur et constance car il sait que même le plus petit geste, tel un galet ricochant sur l'eau, peut avoir un effet rayonnant qui se multiplie en invitant les autres à « donner au suivant ».

Une passion pour l'action

Une passion pour l'action : c'est toute l'essence

d'un mouvement de gens qui ont du cœur et qui font gratuitement ce qui les passionne : contribuer à bâtir un monde meilleur en aidant les autres.



Visuel

Dans son ensemble, la facture visuelle, à la fois moderne et classique, rappelle le dynamisme d'une petite

révolution, sereine, joyeuse et tranquille, qui continue de faire une bienfaisante différence. Le message est communiqué instantanément grâce

à une image riche de symbolisme, et aux couleurs vives et vibrantes : le contour fléché rouge évoque clairement le symbole universel du recyclage alors que le cœur dominant d'où émanent des rayons symbolise simultanément la passion en action et le cycle continu de l'action

bénévole.

Ce symbole d'amour en action rappelle le geste gratuit, nécessairement posé avec cœur et pas-

(Suite page 2)



... Suite de la une

(Suite de la page 1)

sion, qui se multiplie jour après jour. Les ondes bleues qui émanent du cœur rayonnent vers l'extérieur, symbolisant l'effet exponentiellement bénéfique de l'action bénévole.

Couleurs

Magenta : la couleur vive du cœur, de la pure passion, de l'amour, de la vitalité ; elle symbolise aussi l'ardeur et l'énergie qui coule naturellement dans les veines du bénévole passionné par son travail.

Cyan : la couleur de la sérénité qui émane du cœur, qui se communique et rayonne en douceur ; elle symbolise tout le caractère discret et bénéfique de l'action bénévole.

Se procurer le matériel promotionnel de la campagne 2009

Depuis 1974, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a développé une variété d'ou-

tils visant la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance des bénévoles.

Au fil des ans, la gamme de produits s'est élargie et vous avez le choix cette année parmi dix-sept articles. Il vous sera également facile de personnaliser la papeterie.

Il est encore temps de commander du matériel. Toutefois, vérifiez la disponibilité des articles de la manière suivante :

- On peut contacter le centre d'action bénévole de son secteur .
Pour connaître les coordonnées : **www.fcabq.org** ou le 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.
- S'il n'y a pas de CAB dans son secteur, on peut contacter la FCABQ au 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.
- Ou encore, écrire à **info@fcabq.org** afin de vérifier les quantités restantes et commander

La FCABQ et ses 115 centres d'action bénévole membres vous remercient de participer à la promotion de l'action bénévole et à la reconnaissance de l'engagement bénévole de nos concitoyennes et de nos concitoyens dans votre milieu.



Le dépliant est accessible sur notre site Internet : www.fcabq.org

Si vous commandez des articles en prévision de la SAB 2009, prenez note que la livraison du matériel se fera à compter du 30 mars prochain.

Vous pouvez commander du matériel tout au long de l'année auprès de la FCABQ, jusqu'à rupture des stocks.



**SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2009
DU 19 AU 25 AVRIL**

COMMANDEZ VOS ARTICLES DE RECONNAISSANCE DÈS MAINTENANT !

**Pour recevoir votre commande à temps :
D'ici le 13 mars 2009**





Les gens engagés

Dossier

L'action bénévole des retraités auprès des aînés

Est-ce qu'on l'entend assez, cette exhortation à s'engager auprès de la collectivité une fois la retraite arrivée. Comme si on n'en avait pas déjà assez fait pendant toutes ces années à trainer son corps au boulot, au centre d'entraînement, aux activités scolaires et parascolaires des enfants. Et que je m'essouffle ici, et que je cours par là, et que je réponde « Oui » tout le temps, face aux obligations de toutes sortes, et quoi encore ? ... Pitié ! Passez-moi mes pantoufles et qu'on me laisse tranquille !

Au contraire ... Car, dans ce qui suit, vous lirez que les organisations sont de plus en plus conscientes de la nécessité de modifier leur approche afin d'intéresser les retraités, actuels et en devenir, à donner de leur temps au profit de leurs concitoyens. Génération ayant contribué ou participé au cours de leur vie aux changements profonds de la société québécoise depuis les quarante dernières années, on ne peut imaginer ces acteurs issus de la *Révolution tranquille* se contenter d'un rôle figuratif au sein de nos groupes. Aînés de demain, ils désirent influencer directement les décisions qui détermineront alors leurs conditions de vie. Et celles des générations qui suivront, du même coup. On les range, ces pantoufles ?

L'engagement social des retraités Une richesse inestimable

Par
Barbra Tremblay, Centre
d'action bénévole-S.E.R.S.
et
Pierre Riley, FCABQ

La présentation qui suit se veut un outil de réflexion pour ceux et celles qui se préoccupent de l'avenir des organismes bénévoles et du tissu social de notre communauté. Bien qu'elle offre un portrait assez juste des bénévoles actuels, elle n'offre toutefois pas de réponses bien précises sur les transformations que vit actuellement le monde de l'action bénévole.

Elle souhaite plutôt soulever des questions quant aux défis que devront relever les organismes sans but lucratif. Elle offre également, sans prétention, quelques pistes de solutions qui interpellent la nouvelle génération de retraités très différente de celle qui l'a

précédée.

Un bref historique de l'action bénévole

Longtemps le bénévolat a donné l'image d'une activité réservée presque exclusivement aux femmes issues de la bourgeoisie. Elles étaient désignées sous le vocable de « dames patronnesses », (in)dépendantes de fortune et héritières de beaucoup de temps libre, candidates parfaites, selon les critères d'une certaine époque, pour s'occuper d'œuvres destinées « à venir en aide aux pauvres ». Les seules, d'ailleurs, considérées comme acceptables pour le genre féminin, aux yeux de la société et des autorités du moment.

Aujourd'hui, nous réalisons mieux la portée sociale de l'action bénévole qui s'avère bien plus large que l'idée que nous nous en faisons auparavant. De plus, elle interpelle dorénavant des gens de toutes les catégories sociales et de tous les groupes d'âges. Que se soit afin de défendre des

droits, d'aider une personne en perte d'autonomie à demeurer le plus longtemps possible dans son milieu familial, de réclamer de meilleures conditions de vie au nom d'une collectivité, de fournir de l'aide aux devoirs auprès des écoliers, de répondre à des besoins de base dans une situation d'urgence ou de faire profiter un organisme à but non lucratif de son expertise professionnelle, les occasions pour donner un coup de main sont nombreuses et les causes sociales à soutenir ne manquent pas.

Le portrait actuel de l'action bénévole

Le bénévolat et les mythes
En 2005, lorsqu'est parue l'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation, nous avons soudainement pris connaissance d'une foule de renseignements. L'enquête révèle que le taux de bénévolat au Québec pour la popula-

(Suite page 4)



... Une richesse inestimable

(Suite de la page 3)

tion âgée de 15 ans et plus se situe à 34 %. Ces personnes donnent en moyenne 146 heures par année. L'enquête révèle aussi que le taux de participation des jeunes de 15 à 24 ans est de 45 % et que ces derniers donnent en moyenne 104 heures de bénévolat par année.

Un peu de mythologie

Alors qu'on affirme souvent que les jeunes ne s'engagent pas, voilà un autre mythe qui mérite d'être remis en question. Les secteurs d'implication des jeunes rejoignent leurs préoccupations, ils s'investissent donc davantage dans les organisations répondant à leurs besoins, organismes en lien avec la famille (garderies, écoles), l'environnement, la culture et les loisirs.

L'étude démontre par contre que le taux de participation bénévole des personnes de 65 ans et plus est de seulement 21 %, le taux le plus bas parmi les strates d'âges.

Toutefois, ce sont elles qui consacrent le plus grand nombre d'heures par année, soit 266. Leur investissement est assidu et la base de bien des organismes. Ces bénévoles sont disponibles, très loyaux et attachés aux causes qu'ils épousent.

Le bénévolat signifie pour eux de repousser les limites physiques, se garder en forme. Ils ont besoin d'être actifs, de lutter contre l'ef-

fet de l'âge. Ils embarquent facilement quand il y a un groupe. Ils ne veulent pas ouvrir la route. Ils aiment le concret, détestent le placotage, et les discussions sans fin. Bref, ce sont des bénévoles généreux de leur temps et peu exigeants en matière de support et d'encadrement mais très centré sur la tâche et les résultats à atteindre.

Et où se situent les baby-boomers de 55 à 64 ans dans ce tableau ? Ils ont le taux de participation le plus élevé, soit 31 % de cette cohorte. De plus, ils consacrent en moyenne 190 heures par année à l'action bénévole. Tout un mythe, donc, de prétendre que les baby-boomers ne participent pas à la vie communautaire.

Poursuivons un peu plus loin dans l'énumération de ces mythes.

Les femmes s'engagent plus que les hommes dans des gestes bénévoles ? Eh bien non ! Selon les sondages de 1997, 2000 et 2004, les hommes étaient tout aussi susceptibles que les femmes de faire du bénévolat. Même que les bénévoles masculins ont donné plus d'heures que leurs pendants féminins. Cependant, il faut souligner que les femmes et les hommes ne choisissent pas les mêmes types de causes ou d'activités.

Les hommes sont plus susceptibles de réaliser leur bénévolat au sein de comités de travail, de conseils d'adminis-

tration et dans le domaine du sport et du loisir, alors que les femmes optent principalement pour des organismes axés sur la santé et les services sociaux et des organismes de sports et loisirs à caractère plus féminin comme, par exemple, les musées ou les activités liées au patinage artistique.

Mais qui sont donc les baby-boomers ?

Les baby-boomers ont beaucoup reçu. Dans la perspective du don, cela conduit généralement à se sentir très reconnaissant envers les autres, envers la société.

Mais les baby-boomers sont aussi plus individualistes que la génération

« Le bénévolat signifie pour eux de repousser les limites physiques, se garder en forme. Ils ont besoin d'être actifs, de lutter contre l'effet de l'âge. »

qui les a précédés. Ils défendent l'idée que la volonté personnelle permet généralement d'arriver à ses fins. C'est une idée qui fait d'eux des bénévoles dévoués mais avec certaines exigences à l'égard des gens qu'ils soutiennent.

En fait, ils semblent avoir d'avantages un intérêt marqué pour les grandes causes qui fait appel à

(Suite page 5)



... Une richesse inestimable

(Suite de la page 4)

leurs compétences.

Les baby-boomers, sûrs d'eux quand il s'agit de définir la bonne gestion, risquent aussi d'influencer significativement la tendance à demander des comptes beaucoup plus précis aux organismes communautaires et bénévoles et à accentuer la pression sur leur contrôle : une tendance plutôt néfaste à l'égard de l'esprit du don nécessaire à l'action bénévole.

Les baby-boomers forment une cohorte plutôt centrée sur elle-même, mais aussi sur les questions du développement de soi, de l'individualité. Ils sont plus sensibles aux causes et activités ponctuelles et spécifiques.

Ils préfèrent clairement savoir exactement à quoi vont servir leurs dons, leur temps bénévole. Ils aiment être mêlés aux dossiers de A à Z. Ils sont sceptiques de nature. Ils se méfient des trucs de marketing et n'aiment pas les phrases creuses, les vagues promesses. Ils aiment le ton juste.

Ils ne seront pas particulièrement enclins à s'engager au sein d'un organisme qui leur demande beaucoup de temps, ou qui ne semble pas comprendre et respecter leurs contraintes de temps. Les organismes doivent donc s'ajuster aux horaires des baby-boomers et traiter avec respect et professionnalisme la ressource temps de

leurs bénévoles.

Les baby-boomers vont se reconnaître dans une association qui affirme haut et fort ses principes et ses valeurs. C'est, au minimum, une bonne façon de capter leur attention.

Les baby-boomers ne croient pas spontanément aux anciennes façons de faire et ils s'en méfient même. Ils ont l'ivresse de l'actuel, du nouveau, la foi en ce qui surgit plutôt qu'en ce qui est, le plaisir de n'avoir ni horizon, ni barrières autres que celles qui leur sont propres.

Ils aiment les causes progressistes, celles parmi lesquelles leur engagement va faire une différence, va changer le monde. Ils sont aussi consommateurs d'activités qui peuvent se faire à la maison ou en famille.

Changer les approches

Il faudrait imaginer des façons de faire participer les baby-boomers à partir de leurs résidences. Pourquoi ne pas tabler sur l'engouement des baby-boomers face aux nouvelles technologies ?

Par exemples : faire développer le site Internet de l'organisme à partir de la maison, utiliser l'appel conférence pour tenir les réunions du conseil d'administration ou d'un comité de travail, évitant ainsi les déplacements.

Les baby-boomers aiment être rassurés sur la qualité de vie de la société, il faut donc leur offrir une cause dont les objectifs combinent à la fois un désir de planifier l'avenir et l'occasion de contribuer concrètement à l'avancement collectif.

Quels avantages pour les retraités à s'investir bénévolement ?

Avec l'arrivée prévue à la retraite d'une vague de baby-boomers, beaucoup d'organisations espèrent pouvoir bénéficier de leurs compétences au bénéfice de leur cause. Le savoir-faire et l'énergie de ces bénévoles sont sans conteste inestimables pour notre société et pour les organismes qui travaillent à l'amélioration de la

« Les baby-boomers, sûrs d'eux quand il s'agit de définir la bonne gestion, risquent aussi d'influencer significativement la tendance à demander des comptes beaucoup plus précis aux organismes communautaires et bénévoles et à accentuer la pression sur leur contrôle (...) ».

qualité de vie de la collectivité.

L'engagement citoyen n'a toutefois pas d'avantages que pour les organismes communautaires. En fait, presque toutes les recherches tirent la même conclusion : le bénévolat est une activité qui contribue à la santé d'une personne et peut répondre à certains besoins.¹ Les retraités déjà très engagés dans leur milieu l'affir-

(Suite page 6)



... Une richesse inestimable

(Suite de la page 5)

ment clairement : « Je fais de bénévolat parce que j'aime ça ! ». Ils ont du plaisir à s'investir bénévolement et retirent autant qu'ils donnent.

En somme, lorsque nous arrivons à coordonner nos efforts en partageant avec la collectivité l'expérience et le savoir-faire acquis par les retraités, nous offrons à ces derniers des occasions de maintenir des liens sociaux, de développer de nouvelles compétences et d'avoir une meilleure compréhension des besoins de leur collectivité. De plus, le bénévolat offre une belle transition entre le marché du travail et la retraite.

Les bénévoles, des modèles aussi ?

Un nombre important de travaux de recherche donne du poids à la théorie du développement des valeurs liées au bénévolat.² En effet, bien des recherches ont prouvé qu'un jeune qui côtoie un ou des adultes qui s'investissent bénévolement dans la collectivité sera attiré éventuellement à l'âge adulte par l'engagement citoyen.

Ainsi, 39 % des enfants de bénévoles seraient bénévoles eux-mêmes, comparativement à 20 % seulement de ceux dont les parents ne faisaient aucune forme de bénévolat.³

Il est indéniable que ces modèles (parents, grands-parents, enseignants, ...) favoriseraient l'adoption d'attitudes pro-sociales chez l'enfant. Ils leur permettraient de prendre conscience de leurs responsabilités à l'égard la collectivité de manière positive et avoir une lecture plus juste de ce qui s'y passe (par exemple, la pauvreté dans certains quartiers). Les jeunes sont de plus en plus ouverts sur le monde mais souvent, au détriment de leur propre milieu.

Les aînés ont donc un rôle à jouer auprès de la relève bénévole en partageant avec leurs petits-enfants leurs expériences comme bénévoles.

Malheureusement et bien souvent, les grands-parents discutent très peu de leur engagement social, des passions qui les animent et des causes qu'ils épousent.

Pourquoi ne pas permettre à leur famille de « bénévolat » avec eux lors d'une occasion spéciale, par exemple ? L'incidence d'expériences bénévoles vécues en bas âge est très significative. Selon les rapports de recherche sur les bénévoles essentiels (2006), 42 % des jeunes qui ont vécu des expériences bénévoles sont plus enclins à vouloir s'engager à nouveau, en comparaison à seulement 24 % de ceux qui n'en ont pas vécues.



« Les aînés ont donc un rôle à jouer auprès de la relève bénévole en partageant avec leurs petits-enfants leurs expériences comme bénévoles. »

Notes de bas-de-page

1. Optimiser l'investissement communautaire; l'art de concevoir un programme fructueux de bénévolat à l'intention des retraités, Annette Hegel pour Bénévoles Canada, 2006

2. Institut de la statistique du Québec (2004). Répartition des populations actives par groupe d'âge, moyennes annuelles, Québec, 1976 à 2004. www.stat.gouv.qc.ca

3. Les bénévoles essentiels analyse des valeurs, attitudes et comportements à la base du bénévolat au Canada, Rapport de recherche, Imagine Canada 2006



Les services de maintien à domicile du CAB de St-Hyacinthe Une équipe de bénévoles aguerris au cœur de la mission

Par Denise St-Pierre
Coordonnatrice des services de maintien à domicile,
Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe

Voulant partager avec vous notre expérience des services de maintien à domicile, je ne pouvais pas dissocier les bénévoles et les usagers. Nous pouvons avoir les plus beaux projets du monde, si nous ne sommes pas entourés d'une équipe de bénévoles, nous ne pourrions accomplir notre mission.

Chez-nous, nous sommes choyés puisqu'aux services de maintien à domicile, plus d'une cinquantaine de bénévoles donnent de leur temps sur une base régulière et cela, depuis des années. Ils ont su saisir l'essence de notre mission.

Ils sont la crédibilité de l'organisme sur le terrain. Ils ont une capacité d'adaptation au changement et savent se faire rassurant pour faciliter l'intégration de ces personnes. L'assurance, l'ouverture, le respect du rythme des aînés et l'écoute sont les grandes qualités de cette équipe.

Leur savoir, leur expérience sur le terrain et leur opinion permet à l'organisme de développer et d'adapter les services aux besoins de nos concitoyens âgés.

C'est grâce à leur implication et leur dévouement que nous obtenons nos lettres de noblesse.

Quand on atteint un certain âge, différents événements nous empêchent de faire des activités et nous isolent. Que ce soit la santé, la perte d'un conjoint, l'effritement du réseau d'amis ou que



des proches aidants de vivre des moments de rapprochement avec l'aîné dans un contexte de loisir au lieu de responsabilité. Voilà autant d'opportunités qu'offrent ces repas communautaires.

Que ce soit au programme Pair, à Info-Stop Plus, à l'accompagnement-transport, à l'assistance-formulaires comme aux repas communautaires, c'est le même climat qui règne dans chacun des services de maintien à domicile, nous en faisons notre marque de commerce.

Le Centre est vraiment privilégié d'avoir une telle équipe de bénévoles. Les usagers nous témoignent



Voici l'équipe des bénévoles aux repas communautaires. Avec ces beaux sourires, rien d'étonnant à ce qu'ils aient conquis les personnes âgées.

« Leur savoir, leur expérience sur le terrain et leur opinion permet à l'organisme de développer et d'adapter les services aux besoins de nos concitoyens âgés. »

les enfants soient éloignés, ... On se retrouve seul. Quoi de mieux

que de partager un bon repas entre amis pour retrouver l'appétit.

Ces activités sont organisées en fonction de l'autonomie des gens; par exemple : ramasser les pommes pour ceux qui ont de la difficulté, tendre un bras pour se déplacer ou permettre à

régulièrement leur reconnaissance soit par un appel téléphonique ou par un mot de remerciement.

Leur accueil si chaleureux, lorsqu'on se déplace à leur domicile, nous démontre leur appréciation envers les services qu'ils reçoivent. Voilà ce qui nous motive quotidiennement dans notre travail.

Information:
450.773.4966



L'action bénévole et le bénévolé en action Quand faire du bien nous fait du bien

Par Marie-Soleil Mariage
Coordonnatrice des services
aux individus au
Centre d'Action Bénévole
Aide 23

Lorsque l'on a sollicité notre aide pour écrire des textes parlant de l'action bénévole auprès des aînés, j'ai tout de suite été interpellée par le sujet. Oui, parce que je travaille comme plusieurs d'entre vous auprès de ces personnes, mais aussi parce que j'avais envie de partager avec vous un témoignage extraordinaire sur le sujet.

Je me demandais de quelle façon l'action bénévole pouvait se vivre et s'il y avait une différence entre l'action bénévole et le bénévolé en action. N'avant pas de personne âgée dans mon entourage, je connaissais très peu ce groupe d'âge et ce qu'il vivait.

J'ai découvert à travers cette expérience un monde tout à fait extraordinaire ! Laissez moi vous raconter mes découvertes.

Briser l'isolement dans le plaisir et la découverte

Au CAB Aide 23 situé dans l'arrondissement de Beauport en banlieue de Québec, nous offrons à nos concitoyens âgés et isolés en légère perte d'autonomie des dîners-rencontres hebdomadaires. Le but premier de cette activité

visait à briser l'isolement en offrant un endroit agréable où l'on peut socialiser, et ce, malgré la diminution de certaines capacités.

Mentionnons ici que la moyenne d'âge de ce groupe se situe aux alentours de quatre-vingts ans ! Ces personnes peuvent se joindre à nos groupes malgré leur perte d'autonomie, ce qui n'est pas possible à l'intérieur de tous les groupes. Les participants ont même l'opportunité d'obtenir un transport bénévole sécuritaire pour s'y rendre.

Durant ces dîners, les participants ont l'occasion d'explorer diverses choses, de participer à des jeux, d'écouter des conférences, de se joindre à des sorties et tout cela adapté à leur réalité.

L'action bénévole ...

La condition préalable pour adhérer au groupe de dîners-rencontres consiste à se soumettre à une évaluation à domicile. Étant responsable de ce volet au CAB Aide 23, c'est ainsi que j'ai rencontré Mme Mariette Nicolas, à la demande de sa belle-fille, Claudia Albert.

Madame Nicolas se trouvait très bien dans le confort du foyer qu'elle partageait avec son fils et sa conjointe. Elle n'avait pas envie de se joindre au groupe de dîners-rencontres. La peur

du changement et de l'inconnu la rendait très anxieuse. De plus, « ça fait longtemps qu'elle n'est pas sortie », comme l'indiquait Mme Albert.

J'ai donc invité madame Nicolas à venir nous rencontrer une fois, « juste pour essayer ». Elle accepta à contrecœur, mais accepta tout de même. Afin de rendre l'activité attrayante, la famille de madame l'avait bien préparée. Il était certain que pour eux, leur mère avait besoin de sortir de la maison et de rencontrer des gens de son âge.

Madame est donc passée chez la coiffeuse et a enfilé ses plus beaux vêtements. Elle brillait comme un sou neuf à son arrivée à son premier dîner-rencontre. De l'extérieur, tout était parfait mais à l'intérieur, c'était bien différent.

Lors du premier dîner-rencontre, madame ne voulait pas rester. Elle

« Je me demandais de quelle façon l'action bénévole pouvait se vivre et s'il y avait une différence entre l'action bénévole et le bénévolé en action. »

pleurait, tant elle ne voulait pas être là; elle voulait retourner chez elle. Mais elle s'est dit : « Si je m'en vais, je ne sortirai jamais ». De plus, elle avoue que les bénévoles du dîner ont été très accueillantes pour elle, « on nous embrasse et envoye donc ! ».

(Suite page 9)



... Quand faire du bien nous fait du bien

(Suite de la page 8)



Mme Oliva Gagnon, bénévole (à gauche) et Mme Mariette Nicolas, participante, ont développé une très grande complicité.

Mais le plus grand des réconforts, elle l'a obtenu des autres participants qui l'ont soutenue par des mots d'encouragement et de réconfort. Finalement, tout s'est bien déroulé. La semaine suivante, Mme Nicolas est revenue en affichant un peu plus d'entrain. Petit à petit, elle a pris contact avec les autres participants et les bénévoles.

Aujourd'hui, elle est une participante très active au sein du groupe et chaque semaine, elle attend avec joie la journée de cette rencontre. Même qu'elle avoue s'ennuyer des autres participants durant la semaine.

Sa famille est très heureuse et sent leur mère épanouie; elle a repris goût à la vie. « Depuis que ma belle-mère va aux dîners-rencontres, nous discutons beaucoup plus, elle a plein de choses à raconter et nous trouvons cela bien intéressant ».

Pour les participants aux dîners-rencontres, l'action bénévole prend ici tout son sens puisque c'est grâce au travail dévoué des bénévoles qu'ils peuvent bénéficier chaque semaine d'une belle journée d'activités. L'action bénévole rapporte à tout le

monde, en premier lieu à Mme Nicolas.

Mais elle n'est pas la seule puisque les effets positifs se répercutent même sur sa

famille qui côtoie dorénavant une dame âgée épanouie et heureuse. Les bénévoles qui font une différence dans la vie de madame ont le sentiment d'être très utiles auprès des participants.

Bénévole en action !

Bien sûr il y a les participants, mais au cœur de toutes ces activités formidables, il y a bien sûr des bénévoles dévoués.

Je me suis aussi entretenue avec Mme Oliva Gagnon, bénévole aux dîners-rencontres depuis bientôt treize ans. Un beau lien s'est créé entre elle et Mme Nicolas au fil des dîners-rencontres. Madame Gagnon est une femme énergique et très généreuse. Bien que les deux femmes aient sensiblement le même âge, l'action bénévole se vit différemment pour chacune d'elles.

Bien sûr, leur capacité physique res-

pective joue un grand rôle mais, au-delà de cela, chacune y trouve quelque chose d'extrêmement valorisant. Mme Gagnon est très généreuse de son temps et c'est avec un grand plaisir qu'elle participe chaque semaine à l'activité.

Elle admet ressentir une grande satisfaction personnelle à réaliser cette activité; ce qui est, selon elle, plus difficile en vieillissant. Lorsque je lui ai parlé de l'hésitation de certains participants, elle raconte : « On a assisté à de véritables miracles, des personnes qui sont venues à reculons, comme Mme Nicolas. Elle n'est pas la seule, plusieurs personnes âgées sont dans la même situation. Cela nous fait plaisir quand les participants reviennent ».

« Depuis que ma belle-mère va aux dîners-rencontres, nous discutons beaucoup plus, elle a plein de choses à raconter et nous trouvons cela bien intéressant ».

Comme bénévole, Mme Gagnon dit en retirer d'énormes bénéfices. Elle adore parler avec ces personnes, « ce sont de véritables sages, on partage plein de choses et cela peut nous aider dans les moments de découragement ! » Madame Gagnon encourage ceux et celles qui hésiteraient à participer à ce genre de rencontre :

(Suite page 10)



Accompagnement à la marche et Viactive Marcher pour vieillir en santé

Par Danielle Branchaud
Coordonnatrice

Le Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan a mis sur pied un nouveau programme pour le maintien à domicile *Accompagnement à la marche et Viactive*.

Accompagnement à la marche, c'est : une personne autonome qui donne la possibilité à une autre personne moins autonome de sortir de chez elle en toute sécurité, tout simplement pour faire le tour de son quartier ou marcher plus ou moins longtemps, selon sa capacité. Adhérer à *Accompagnement à la marche*, c'est prendre l'air au moins une

fois par semaine, se faire de nouveaux amis et améliorer sa condition physique.

Pour vieillir en santé et demeurer autonome, il existe un moyen efficace : bouger. Par le programme VIACTIVE, les participant(e)s se réunissent au Centre d'action bénévole une fois par semaine, afin de maintenir et améliorer la forme physique et jouir d'une meilleure qualité de vie.

Le comité *Accompagnement à la marche et Viactive* est bien en place et bien structuré. En lien avec le CLSC local, une technicienne en réadapta-



tion physique offre la formation aux nouveaux bénévoles. Cette formation est suivie d'une autre rencontre afin de leur présenter le Guide du bénévole et signer le formulaire d'engagement du CAB.

Grâce à une subvention du programme Nouveaux Horizons, nous avons pu démarrer *Accompagnement à la marche et Viactive* et avons réalisé une vidéo qui sert d'outil promotionnel auprès des groupes d'ânés. Cette vidéo est utilisée également pour recruter des bénévoles ou encore, faire connaître le service aux bénéficiaires. Notre vidéo témoigne de manière éloquent du service *Accompagnement à la marche et Viactive*. On peut y entendre des témoignages de bénéficiaires et de bénévoles. ■

... Quand faire du bien nous fait du bien

(Suite de la page 9)

« N'hésitez pas, c'est l'occasion pour vous de faire des rencontres intéressantes et plaisantes, de partager et d'échanger dans le plaisir et l'amitié, un accueil chaleureux vous attend ! ».

Ce groupe, qui se veut tout d'abord un groupe de socialisation, se révèle également un groupe de soutien très important pour plusieurs personnes âgées. Bien sûr, l'action bénévole se vit différemment chez Mme Gagnon et Mme Nicolas mais finalement, on peut affirmer que l'action bénévole n'a pas qu'un seul visage. Et peu im-

porte la forme qu'il prend, les répercussions positives de l'engagement bénévole de nos concitoyens auprès des ânés sont immenses.

En travaillant dans ce domaine, nous sommes personnellement interpellés à agir alors que, de nos jours, plusieurs personnes âgées sont très isolées. L'action bénévole est véritablement bénéfique pour elles.

Qu'elles soient participantes ou bénévoles, ces personnes éprouvent le besoin de se dépasser, tout comme nous, les plus jeunes. Aidons-les à poursuivre leur évolution personnelle malgré leur âge car, l'âge véritable n'est-il pas l'âge de son cœur ? ■

Des questions sur *Viactive*?
819.539.8844



Des questions sur les
dîners-rencontres ?

Marie-Soleil Mariage
Coordonnatrice des services
aux individus
Centre d'action bénévole
Aide 23
418.663.0995





Reconnaître

Mérite québécois de la Sécurité civile 2009

Le leadership du CAB de Bedford et Environs reconnu

D'après un communiqué du Comité organisateur du Mérite québécois de la Sécurité civile

Le Centre d'action bénévole de Bedford et Environs inc. a remporté un Mérite à l'occasion de la 13^e édition du Mérite québécois de la sécurité civile qui s'est déroulée à Saint-Hyacinthe pendant le Colloque sur la sécurité civile, sous le thème Assumons notre leadership.

Au cours de la cérémonie, quatre Mérites, trois Mentions d'honneur ainsi qu'un Prix hommage ont été remis, au nom du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques P. Dupuis, par son adjoint parlementaire, M. Geoffrey Kelley.

Le Centre d'action bénévole de Bedford et Environs inc. s'est vu décerner ce Mérite en reconnaissance de l'initiative, du leadership et de la gestion responsable des risques démontrés à l'occasion de la réalisation d'un manuel bilingue de sécurité civile conçu par un organisme bénévole. Ses remarquables efforts ont eu un effet catalyseur et constituent un véritable modèle à suivre.

Le Mérite québécois de la sécurité civile reconnaît de façon tangible les efforts déployés par les entreprises, les organismes, les municipalités, les citoyens de même que les organisations gouvernementales illustrant la mobilisation, la résilience, la capacité, la gouvernance et l'engagement au service de la communauté.

M. Kelley rappelle que «ces réalisations démontrent la volonté des Québécoises et des Québécois d'assurer un milieu de vie sécuritaire et met de l'avant leur dévouement à la gestion des risques et des sinistres sur leur territoire.

Les projets récompensés s'inscrivent directement dans la mission du ministère de la Sécurité publique en contribuant à l'amélioration du sentiment de sécurité de la population».

Lise Proteau, directrice générale du CAB de Bedford et environs, accepte son prix des mains de Geoffrey Kelly, adjoint parlementaire du ministre de la Sécurité publique du Québec.

Mme Proteau est également en compagnie de deux membres du comité de sélection : Paul Girard, sous-ministre de la Sécurité publique (à gauche) et Michel C. Doré, sous-ministre associé à la Direction générale de la Sécurité civile et de la Sécurité incendie.



« Ses remarquables efforts ont eu un effet catalyseur et constituent un véritable modèle à suivre. »





Bene Volare

Les crédits d'impôts aux bénévoles : l'instauration d'une culture de la récompense ?

Depuis quelque temps, des voix s'élèvent afin que les bénévoles soient admissibles à diverses formes de compensation financière. Les partisans de l'idée la présentent, notamment, comme une solution aux difficultés de recrutement et de rétention vécues surtout par les organismes en santé et services sociaux.

Outre de constater la contradiction sémantique évidente, y a-t-il lieu de s'inquiéter de dérives et d'abus possibles ? Alors que plusieurs groupes font état de pressions de la part du réseau public de santé afin que leurs bénévoles accomplissent des tâches relevant du personnel rémunéré, qu'en est-il des impacts dissimulés derrière cette idée ? Déjà, le gouvernement actuel semble particulièrement friand de ce type de mesures « à la carte ». La proposition en question s'ajoute à une liste de plus en plus longue d'incitatifs fiscaux en vigueur et ciblant une fraction de la population. Une approche « clientéliste » des affaires de l'État, en lieu et place de la mise en œuvre de politiques sociales structurantes profitant à l'ensemble des citoyens.

Afin de mieux comprendre les enjeux que cette orientation politique pose au secteur bénévole et, en général, à notre société, la FCABQ propose ici en primeur la toute première étude comparative à ce jour sur le sujet. Elle a fait l'objet d'une présentation spéciale lors du dernier colloque annuel des membres de la FCABQ grâce au travail fouillé de (la bien nommée) Patience Ombick, étudiante au *Master en développement - Gouvernance et Management public* à l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) et stagiaire à la FCABQ, de mai à juillet 2008.

2E PARTIE : ENTRE LA RÉGLEMENTATION ÉTATIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE SOCIAL

En Belgique



Le volontaire est quelqu'un qui exerce une activité dans une organisation, sans rétribution ni obligation, au profit d'autres personnes ou de la collectivité, en dehors du contexte normal de travail ».¹¹

« Volontaire » est donc le terme officiel pour désigner le bénévole et aucune distinction entre les deux termes ou leurs pratiques n'existe. D'après les statistiques nationales, le pays compte comme volontaires environ 19% de la population de plus de 19 ans, qui effectue 10 heures de travail en moyenne par année.

Depuis le 1^{er} août 2006, la Belgi-

que dispose d'un cadre légal applicable à l'exercice du bénévolat. Celui-ci vise à réglementer les rapports entre les « volontaires » et l'organisation, et dispose en liminaire que **l'organisation doit préciser d'avance aux volontaires potentiels, sa mission, les contrats d'assurance, le partage de la responsabilité civile, les indemnités perçues.**



« En cas de dommages causés par le volontaire à l'organisation ou à des tiers dans l'exercice de

son volontariat, le volontaire ne répond que de son dol, de sa faute lourde, ou de sa faute légère habituelle ». Les ASBL¹² ont l'obligation de s'assurer pour couvrir les bénévoles.

En fait, la loi du 1^{er} août énumère les droits et obligations des bénévoles et de toute organisation (obligée depuis lors de remplir des formalités administratives).

« Le législateur a plutôt limité leurs dépenses remboursables car au delà de 662,42 euros par trimestre (27,92 euros par jour, 1 116,71 euros par an), ces dépenses peuvent être imposées s'ils ne les justifient par des documents probants. »

(Suite page 13)



... Les crédits d'impôts aux bénévoles

(Suite de la page 12)

Si on s'appuie sur le droit du travail en ce qui concerne les responsabilités civiles, les volontaires ne sont nullement soumis aux règles du droit du travail, telles que les jours fériés, les congés de maternité, les conventions collectives, les conditions de travail.

Le législateur a plutôt limité leurs dépenses remboursables car au delà de 662,42 euros par trimestre (27,92¹³ euros par jour, 1116,71 euros par an), ces dépenses peuvent être imposées s'ils ne les justifient par des documents probants.

Le volontaire a par contre droit aux allocations sociales telles que l'allocation chômage, le revenu d'intégration, allocation pour l'aide aux personnes âgées, le revenu garanti aux personnes âgées, les allocations familiales.

On constate que ce qui donne actuellement droit au crédit d'impôts des bénévoles auprès d'aidants naturels au Québec consiste en une allocation d'aide aux personnes âgées en Belgique.

Des réseaux de promotion et de développement de l'action bénévole sont répartis depuis les années 1974 entre la Flandre et la Wallonie, cette dernière comprenant une Association pour le volontariat dont la mission est proche de France Bénévolat.¹⁴

Depuis 2002, un **Conseil Supérieur des Volontaires** est rattaché au Ministère des Affaires Sociales et sert d'organe de concertation et de consultation entre les autorités et les volontaires, à l'image du SACAIS¹⁵ québécois.

Mais les discussions sur cette plateforme n'intègrent pas, pour l'heure, des crédits d'impôts en faveur des bénévoles.

Aux États-Unis

« Nous avons entrevu ce à quoi pourrait ressembler une nouvelle culture de la responsabilité. Nous voulons être une nation altruiste », a affirmé le président George W. Bush.

Depuis la seconde guerre mondiale aux inondations du 09 juin 2008 dans le MidWest, en passant par l'ouragan Katrina, le gouvernement américain vit l'importance de l'implication bénévole au niveau interne, ensuite comme un « moyen valable et tangible de gagner le respect des autres peuples »¹⁶ et faire de la société américaine un modèle pour les autres. Michael Jay Friedman relève que le bénévolat est comme la « gloire de la vie américaine »¹⁷.

Ainsi, des fonds de ressources publiques ont été affectés à certains pro-

grammes de bénévolat (Corps de la paix¹⁸ qui formait les bénévoles et les employait à l'interne et à l'international, VISTA bénévoles au service de l'Amérique, RSVP programme de retraités et personnes âgées bénévoles, Foster Grand Parent c'est-à-dire grand-parent d'accueil).

Comme plusieurs autres pays, les États-Unis n'ont pas échappé aux débats sur le rôle à assigner à l'État dans les mouvements d'action bénévole. Gérant des programmes bénévoles ou simplement source d'information cible ?

On est bien loin du meilleur des mondes possibles. La question de reconnaissance et d'incitation se pose avec acuité aux États-Unis car

« Comme plusieurs autres pays, les États-Unis n'ont pas échappé aux débats sur le rôle à assigner à l'État dans les mouvements d'action bénévole. Gérant des programmes bénévoles ou simplement source d'information cible ? »

des études ont révélé que les actions bénévoles sont fortement dirigées vers les familles, amis, et restent à l'échelle locale.

Les incitatifs mis en œuvre par les gouvernements tant fédéral qu'étatiques sont liés à la mise en place d'organismes d'encouragement aux initiatives bénévoles¹⁹ et au développement de l'aspect moral par les

(Suite page 14)



... Les crédits d'impôts aux bénévoles

(Suite de la page 13)

dirigeants politiques, comme le relève George H.W. Bush (1991) : « Nous pouvons trouver un sens à notre existence et être récompensés en servant une cause noble, un objectif lumineux, l'illumination de milliers de points de lumière ».²⁰

Ceci a abouti à la création de la Fondation des Points de Lumières qui vise à établir des liens entre les citoyens et l'initiative bénévole et à la création de commissions offrant des formations aux bénévoles.

Ainsi, l'exercice et la conception du bénévolat varient d'un pays à l'autre. Tandis que la France s'est toujours refusé à un cadre législatif pour le bénévolat mais encourage les bénévoles à renoncer au remboursement de leurs frais, que les États-Unis encourage par le financement et en font une culture sociale, la Belgique se dote d'un système propre à réglementer l'action bénévole.

Du côté québécois, la tendance est à la reconnaissance et à l'incitation au bénévolat à travers les crédits d'impôts.

Mais les enjeux sont tels qu'il faut se pencher davantage sur l'implication d'une telle pratique, tant sur le plan des critères d'accessibilité, de la gestion des ressources humaines que du développement des organismes de bénévolat.

Dans le prochain numéro Au Québec : Du « citoyen » au « client »

Notes de bas-de-page

10. Il peut obtenir des abattements sur les primes d'assurance incendie, une réduction d'impôt pour mécénat (on considère qu'il a fait un don en nature), les prélèvements sociaux sont imputables au titre de formation professionnelle

11. Loi du 03 juillet 2005

12. Association sans but lucratif. Cette disposition légale est critiquée car elle n'oblige pas les associations de fait de s'assurer, sauf si elles comptent au moins un travailleur salarié

13. 18 \$ canadien par jour

14. Orientation, formation, information, documentation ...

15. Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales

16. Michael Jay Friedman : <http://usinfo.state.gov/journals/itsv/0506/ijsf/friedman.htm>

17. Idem

18. Créé par John F. Kennedy à la suite de son discours d'investiture où il déclara : « Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous ;

« Du côté québécois, la tendance est à la reconnaissance et à l'incitation au bénévolat à travers les crédits d'impôts. Mais les enjeux sont tels qu'il faut se pencher davantage sur l'implication d'une telle pratique (...). »





Questions de gouvernance

CHRONIQUE La Gouvernance stratégique

Suivez à chaque numéro la chronique de Monique Gagné qui développe différents aspects de la gouvernance d'organismes à but non lucratif. Aujourd'hui, madame Gagné s'attaque à la question souvent épineuse de la relation entre le conseil d'administration et la direction générale d'un OBNL. Si des directions générales rêvent en secret à la disparition de cette structure, c'est qu'il leur arrive parfois d'avoir à composer avec un conseil d'administration qui aimerait bien, lui aussi, pouvoir se passer de ce palier entre l'équipe de travail et lui. Comment alors s'assurer que chacun fasse ce qu'il a à faire, ni plus ni moins ?

Dans le numéro de décembre dernier du **Bénévol'Action**, nous avons réalisé un survol de notre entreprise et des services que nous offrons. C'est avec plaisir que nous avons répondu à vos demandes. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'information.

On se rappelle donc les trois (3) prémisses du modèle de Gouvernance Stratégique^{MC} :

- Le conseil d'administration a des rôles qui lui sont propres
- L'apport de chaque administrateur constitue une valeur ajoutée à l'ensemble organisationnel
- Toute attente ou décision mise par écrit permet d'augmenter l'efficacité du conseil en diminuant les zones d'incertitude

Le conseil d'administration a des rôles qui lui sont propres. Voici le résumé de cette prémisse élaborée préalablement¹ :

- Adopter des orientations stratégiques
- Statuer sur les choix stratégiques
- Embaucher et évaluer le rendement du directeur général
- Développer et mettre en place des encadrements
- Approuver annuellement programmes et budget
- S'assurer des processus suivis
- Développer et garder le contact avec la communauté



- Se préoccuper de la viabilité de l'organisation

Quant à la deuxième prémisse, nous sommes interrogés², à la suite du commentaire de directeurs généraux

dans certains milieux, sur le fait que, s'il n'y avait pas de conseil d'administration, cela irait mieux !

Pourquoi un conseil d'administration ? Justement parce que « l'apport de chaque administrateur constitue une valeur ajoutée à l'ensemble organisationnel ».

Encore faut-il que le conseil d'administration, composé de l'ensemble des administrateurs, remplisse ces

« Encore faut-il que le conseil d'administration, composé de l'ensemble des administrateurs, remplisse ces différentes fonctions ... »

différentes fonctions :

- une fonction morale
- une fonction légale
- une fonction de planification
- une fonction d'évaluation
- une fonction de représentation

(Suite page 16)



... La Gouvernance Stratégique

(Suite de la page 15)

- une fonction de services des administrateurs.

Nous nous sommes penchés sur la fonction morale et sur la fonction légale³. Voyons maintenant comment le conseil d'administration peut remplir ses autres fonctions.

Fonction de planification

Un conseil d'administration existe aussi pour assumer une fonction de planification à long terme de l'organisme.

Cette fonction se joue en trois (3) mouvements et touche principalement l'engagement de la direction générale, le soutien de la direction générale et la planification des programmes et du budget.⁴

Embauche du directeur général

Il est impératif d'embaucher le bon directeur général et de lui donner ce titre, d'embaucher une personne qui complète les forces et les inévitables faiblesses du conseil de sorte que, le partenariat qui s'établira sera plus fructueux.

Malheureusement, on voit trop souvent une personne qui remplit le rôle de directeur général mais que le conseil appelle « coordonnateur », sous prétexte que s'il est DG, il coûtera plus cher.

On lui demande pourtant de faire le même travail qu'un DG. À notre avis, ce n'est pas une question de salaire mais plutôt une question de responsabilités inhérentes à ce poste.

Soutien à la direction générale

Une autre responsabilité découle de l'engagement d'un directeur général.⁵ En effet, les administrateurs ont le devoir de soutenir adéquatement et continuellement leur directeur général dans l'accomplissement de sa tâche, le soutenir également dans son travail, le respecter particulièrement auprès des employés.

Si les administrateurs interviennent auprès des employés directement, il est difficile pour ces derniers de savoir à qui ils doivent rendre des comptes.

Si le directeur général est au service du Conseil, celui-ci doit être en mesure de lui donner une description claire des tâches qu'il attend de son directeur général.

Approbation annuelle des programmes et du budget

Le directeur général prépare une programmation complète pour la mise en œuvre des orientations définies par le conseil, mais il appartient au conseil d'administration d'approuver cette programmation.⁶

Quant au budget, nous suggérons que le DG le prépare en collaboration avec le trésorier, si nécessaire, et qu'il soit également approuvé par le conseil d'administration. Ensuite, les administrateurs savent que ce qui est prévu au budget ne nécessite pas une autre décision.

Fonction d'évaluation

Une fois que la planification est faite, il revient au conseil d'en assurer un suivi adéquat. Voici quelques exemples :

Évaluation des décisions prises et évaluation du rendement de ses administrateurs

Il est important de faire la différence

« Les administrateurs ont le devoir de soutenir adéquatement et continuellement leur directeur général dans l'accomplissement de sa tâche, le soutenir également dans son travail, le respecter particulièrement auprès des employés. »

entre l'évaluation des administrateurs et l'évaluation de leur rendement.

Est-ce ou non un bon conseil ? Quel est le comportement des administrateurs ? Sont-ils une valeur ajoutée à l'organisation ? Leur donne-t-on du feedback sur leur façon d'être ?

Un conseil qui sait évaluer son rende-

(Suite page 17)



... La Gouvernance Stratégique

(Suite de la page 16)

ment et celui de ses administrateurs est un conseil qui saura progresser harmonieusement.⁷

Évaluation des décisions et de la performance du DG

Quand votre DG a-t-il été évalué la dernière fois et comment?

Avez-vous déjà entendu ce commentaire : « Quand ça va bien dans un OBNL, c'est grâce au président et quand ça va mal, c'est à cause du DG ? »

Cette évaluation est basée principalement sur la programmation et le budget (c'est-à-dire les résultats organisationnels) et la qualité des décisions prises par le directeur général.

Une évaluation juste, équitable et régulière protège à la fois les administrateurs et l'organisation contre des comportements déviants tout en étant un stimulant pour la direction.⁸

Évaluation des politiques

Les conseils d'administration se donnent un certain nombre de politiques de gouvernance. Ce qui est bien. Nous pourrions définir les politiques de gouvernance comme :

Des directives servant de guide aux décisions et qui déterminent les frontières de l'action où le dirigeant se trouve engagé. Aussi l'une des caractéristiques principales d'une politique est de fournir un cadre et un guide aux décisions des subordonnés. Elle est en fait un cadre général pour l'action (Crener et Monteil, 1975).

Là où la plupart des conseils démontrent une certaine déficience, c'est au niveau de l'évaluation des politiques.

Cette évaluation devrait permettre au Conseil de s'assurer, et de se rassurer, que les politiques soient adéquatement mises en œuvre et respectées. De plus, l'évaluation devrait permettre aussi de

vérifier la pertinence continue de ces politiques.⁹

Exercice d'un contrôle direct en période de crise

Nous définissons « période de crise » comme étant une période où le directeur général a quitté ses fonctions pour diverses raisons : changement d'emploi, maladie à long terme, retraite, congédiement ...

C'est une période difficile pour un conseil d'administration parce qu'alors, il doit assumer un contrôle beaucoup plus serré de l'ensemble des activités de l'organisation puisqu'il n'a plus ce lien de confiance entre lui et la direction générale.

Un conseil d'administration peut s'acquitter de cette tâche de diverses façons : nomination d'un intérimaire de l'interne; recrutement d'un contractuel; mise sur pied d'un comité spécial du Conseil pour superviser les opérations; ou toute autre combinaison lui permettant de garder un contrôle adéquat durant cette période tout en mettant en œuvre les moyens nécessaires.¹⁰

Nous pouvons donc maintenant répondre à la question : pourquoi un conseil d'administration?

Nous affirmons sans ambiguïté qu'un conseil d'administration au sein d'une organisation sans but lucratif est non seulement utile mais elle s'avère également nécessaire dans notre société démocratique.

Différents aspects des prémisses, des principes, des pratiques et des rôles du conseil d'administration seront élaborés ultérieurement. Nous souhaitons que ces sujets vous inciteront à nous lire dans les prochains numéros. Vos suggestions et vos commentaires seront appréciés.

Pour nous joindre

Société de conseil OSBL PLUS Inc.
378, rue Margaux
Mascouche (Qc)
J7K OE9
Téléphone : (450) 722-9000
Courriel : mgagne@osblplus.com
Site Internet : www.osblplus.com

Il est important de noter qu'aucune reproduction de cet article n'est permise sans l'autorisation écrite du concepteur de la *Gouvernance Stratégique*^{MC}, Roméo Malenfant Ph.D.

Seuls mesdames Monique Dansereau, Monique Gagné, messieurs Marco Baron et Fraser Scantlebury de Société de conseil OSBL PLUS Inc. sont autorisés à utiliser la méthode de *Gouvernance Stratégique*^{MC} pour leur pratique de consultation.

« Avez-vous déjà entendu ce commentaire : *Quand ça va bien dans un OBNL, c'est grâce au président et quand ça va mal, c'est à cause du DG ?* »

Notes de bas-de-page

1. *Bénévol'Action*, avril 2007
2. *Bénévol'Action*, décembre 2007

3. *Bénévol'Action*, décembre 2007
4. MALENFANT, Roméo (2005). *La Gouvernance Stratégique : La voie de l'imputabilité*. Éditions D.P.R.M., p.41
5. Id., p.43
6. Id., p.44
7. Id., p.45
8. Id., p.46
9. Id., p.46
10. Id., p.47



CHRONIQUE

Capsules de la Boîte à outils sur la gouvernance démocratique

Grâce à l'expertise de Philippe Beaudoin, chargé de projets au Comité sectoriel de main d'œuvre - Économie sociale, action communautaire (CSMO-ÉSAC), nous disposons maintenant d'un outil supplémentaire afin de nous aider dans la délicate tâche de gestionnaire d'un organisme. Le *Bénévol'Action* est heureux d'accueillir ce nouveau collaborateur.

Dans cette deuxième capsule sur le contenu de la BAO-GD, il est question, sous forme d'une mise en situation, de l'assemblée générale et de son pouvoir décisionnel. Vous avez toujours cru que les recommandations issues de celle-ci subordonnaient les actions du conseil d'administration de votre organisme ? Lisez ce qui suit ...

La mise en situation

L'assemblée générale est souveraine

(Fiche 2 de la BAO-GD, p. 201)

Faux ! S'il est un mythe tenace, en voilà bien un. En fait, l'assemblée générale (ou des membres) d'une organisation à but non lucratif (OBNL) n'a jamais eu de souveraineté selon le *Code civil du Québec*, que ce soit avant ou après sa refonte.

La refonte n'a donc rien changé au fait que, juridiquement parlant, l'ensemble des pouvoirs appartient au conseil d'administration. Le *Code civil du Québec* et la *Loi sur les compagnies* confèrent au conseil d'administration la responsabilité d'administrer l'organisation avec tous les pouvoirs qui y sont associés.

C'est plutôt culturellement qu'au fil des années, la définition de l'assemblée des membres et de ses pouvoirs s'est transformée.

Les pouvoirs légaux de l'assemblée générale sont définis dans la Partie III de la *Loi sur les compagnies*.

Cela dit, pour assurer une saine vie démocratique au sein de l'organisation, il est bon de favoriser une participation des membres à la gestion de l'organisation ainsi qu'à la prise de décisions et à la formulation de politiques.

Par exemple, le conseil d'administration peut décider de soumettre à l'assemblée générale, pour délibération et adoption, le rapport d'activités de l'organisation, les perspec-



tives, les priorités d'actions ainsi que la révision de la mission et des orientations de l'organisation.

Vous voulez en savoir plus? Consultez la BAO-GD, fiche 2, p. 201



Vous vous posez d'autres questions à propos de vos instances démocratiques ? N'hésitez pas, consultez la fiche 2 de la Boîte à outils sur la gouvernance démocratique. Vous aurez sûrement des surprises !

« C'est plutôt culturellement qu'au fil des années, la définition de l'assemblée des membres et de ses pouvoirs s'est transformée. »

Philippe Beaudoin
Chargé de projets au
CSMO-ÉSAC
1 866 259.7714, poste 24





Le personnel

Crédits d'impôt pour les services de maintien à domicile Émettre des reçus conformes aux exigences du MRQ

Par
la Direction de la FCABQ

En plein cœur de la saison des impôts, nous avons cru bon de réitérer ou de diffuser (selon que vous soyez un membre ou non de la FCABQ) les renseignements concernant les reçus pour fins de crédits d'impôt liés aux services de maintien à domicile. Ils ont été diffusés pour la première fois en mars 2008.

Les frais de transport non admissibles

La direction de la FCABQ a obtenu certains éclaircissements portant sur ce qui est ou non admissible aux crédits d'impôt. Pierre Caron, de la Direction des services à la clientèle / Direction des particuliers du Ministère du Revenu du Québec a fait parvenir les réponses suivantes aux questions portant sur les frais liés à l'accompagnement-transport et au service de la popote roulante :

Les frais de transport ne constituent en aucun temps une dépense admissible au crédit pour maintien à domicile d'une personne âgée. Ainsi, les frais de [accompagnement-] transport payés à un bénévole en fonction du kilométrage parcouru pour ac-

compagner une personne âgée pouvant bénéficier du crédit, ne constituent pas une dépense admissible.

Par ailleurs, la préparation et la livraison de repas par un organisme communautaire à but non lucratif (par exemple, une popote roulante) constituent des services admissibles. Le coût de la nourriture doit toutefois en être exclu. Il revient au contribuable d'estimer la partie relative au coût du repas par rapport à celle relative à la préparation et à la livraison si la facturation ne permet pas d'en distinguer les proportions. Enfin, il est à noter que la Loi sur les impôts n'exige pas une facturation séparée de ces éléments.

Il faut donc comprendre que :

- Des deux services le plus souvent offerts par les CABs, SEUL le service de la popote roulante constitue une nouvelle dépense admissible au crédit d'impôt du Québec lié au maintien à domicile ;
- Les personnes pouvant réclamer ce crédit doivent être âgées d'au moins 70 ans ;
- Le reçu que vous émettrez pour la dernière année fiscale devra comporter

les trois éléments suivants :

1. le nombre total de repas livrés au cours de la dernière année fiscale ;
2. le coût unitaire du repas ;
3. le montant total.

- L'année 2007 constitue le début de l'entrée en vigueur de cette mesure. Toute demande antérieure à cette période est donc irrecevable.

Par ailleurs, vous pouvez émettre un tel reçu même en cours d'année fiscale, si l'on vous en fait la demande.

En ce qui a trait au document devant constituer le « reçu », le MRQ n'exigera pas finalement l'uniformisation d'un tel reçu. Il revient donc à chacun des groupes de créer son pro-

« Les frais de transport ne constituent en aucun temps une dépense admissible au crédit pour maintien à domicile d'une personne âgée. »

pre reçu officiel. Assurez-vous simplement que votre signature corporative soit clairement affichée et que les trois éléments demandés par le Ministère du Revenu du Québec y apparaissent.





Savoir-faire

À Lévis en avril prochain

Un colloque régional sur l'engagement bénévole des 50 ans et +

Par **Christine Boutin**
Responsable des communications et de la promotion
CAB SERS

Ils sont les enfants du baby-boom, ils ont vécu l'abondance et aujourd'hui, ils forment la cohorte des nouveaux retraités.

Selon diverses études, ils ont les moyens économiques, la santé physique et le goût de profiter pleinement de leur nouvelle vie de retraité. Ils représentent environ 27% de la population et leur nombre augmentera de 15% dans les 10 prochaines années. Autant de bonnes raisons de s'intéresser à eux ...

L'arrivée de cette nouvelle génération sur le marché du bénévolat se fait-elle en douceur ? Les méthodes de gestion et d'accueil actuelles des organisations favorisent-elles l'intégration de cette cohorte de nouveaux bénévoles ?

Les descriptions de tâches bénévoles sont-elles adaptées aux attentes des nouveaux retraités ? Leur présence sur le marché du bénévolat comblera-t-elle les besoins en recrutement ? Les nouveaux retraités représentent-ils une manne pour les organisations et à quel prix ?

Bien des questions auxquelles les organisations bénévoles devront répondre et ainsi, apporter les changements nécessaires.

Le 2 avril prochain, sous la présidence de Christian Champagne, directeur général de la caisse populaire Desjardins de Lévis, le Centre d'action bénévole-SERS, en collaboration avec divers partenaires du milieu, organise

une journée de discussion et de réflexion sur ce questionnement très actuel.

Ce sujet sérieux sera toutefois présenté sous une forme conviviale,

dynamique et hautement instructive, selon les thèmes traités. Cette journée s'adresse particulièrement aux membres de CA et aux responsables de bénévoles.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, communiquez avec Christiane Nadeau au 418.838.4094, poste 223 ou inscrivez-vous directement en ligne à www.benevoleenaction.com dans la section «Formation et ressourcement».



Renseignements et inscription

Christiane Nadeau
418.838.4094 - poste 223

Programme complet et inscription en ligne
www.benevoleenaction.com

PLACES LIMITÉES



Coût
40\$ par personne, incluant le dîner

Lieu
Hôtel l'Oiselière à Lévis.

Inscrivez-vous rapidement
Les places sont limitées



Les Rendez-vous annuels 2009, 10^e édition

Les deuils et les pertes : Agir avec aplomb et sensibilité auprès des aînés

Par Denis Nantel
Coordonnateur
Les Rendez-vous annuels

**Thème de la journée
Plein feu sur la relation
d'aide dans le contexte du
vieillessement, des pertes et
des renoncements**

Cette journée nous conduira à mieux comprendre les besoins psychologiques des aînés confrontés à des pertes multiples ou à un deuil spécifique, afin de les accompagner et de les soutenir avec empathie, respect et humilité.

Dans la vie comme en relation d'aide, s'investir personnellement comporte des risques. Celui de perdre des personnes, ses propres moyens, des rôles ou des trésors significatifs auxquels on devra tous renoncer tôt ou tard.

Cette journée permettra aux participants d'aborder sereinement les appréhensions soulevées par le sujet et d'en ressortir grandis.

Les objectifs

- Explorer les différents phénomènes et processus liés à ses propres pertes, ainsi qu'aux pertes et aux deuils vécus par les aînés;
- Distinguer les différentes manifestations du deuil dans ses dimensions physique, cognitive, émotionnelle, so-

- ciale et comportementale;
- Démystifier les tabous, les croyances et les mythes entourant les deuils et les pertes;
- Effectuer un bilan à la suite d'une perte ou d'un deuil et favoriser l'actualisation de nouveaux départs.

**La conférencière :
Johanne de Montigny**

Femme d'une grande sensibilité, Johanne de Montigny œuvre comme psychologue en soins palliatifs et en suivi de deuil à l'Hôpital général de Montréal du Centre universitaire de santé McGill.

Elle anime régulièrement des sessions de formation auprès de soignants, d'intervenants et de bénévoles sur la relation d'aide et sur la psychologie du deuil et du mourir.

Mme de Montigny soutient avec cœur des familles et des aidants naturels qui s'investissent dans le soin et qui sont touchés par la maladie et par la perte.

Les RVA à travers le Québec en 2009

- Montréal
Mercredi - 11 mars 2009
- Granby
Vendredi - 13 mars 2009
- Lévis
Vendredi - 20 mars 2009
- Gatineau
Vendredi - 27 mars 2009



Sans frais
1 877-277 2722
Courriel
regroupement@prasab.org
Dépliant et inscription en ligne
www.berthiaume-du-tremblay.com/4/4_3_3.html



**Les
Rendez-vous
annuels**

- Rivière-du-Loup
Mercredi - 1er avril 2009
- Sherbrooke
Vendredi - 1er mai 2009
- Val d'Or
Lundi - 4 mai 2009
- Shawinigan
Vendredi - 15 mai 2009
- Jonquière
Vendredi - 22 mai 2009
- Sept-Îles
Vendredi - 29 mai 2009



Prêt pour la crise sur la Toile

De nouveaux outils pratiques pour faire face à un sinistre naturel

D'après un communiqué de l'Agence canadienne de la Santé publique

En réponse aux sombres prédictions, selon lesquelles les catastrophes naturelles se produiront plus souvent, et grâce aux recherches qui ont permis de révéler des lacunes dans la capacité d'intervention du Canada, un groupe d'organismes du secteur bénévole et de gestion des urgences soucieux d'améliorer la situation ont lancé un site Internet afin d'encourager une meilleure préparation aux sinistres, à travers le pays.

Le site *Prêt pour la crise* offre des outils pratiques aux collectivités et aux organismes du secteur bénévole désireux de préparer leurs services et leurs ressources en cas de sinistre.

Il comporte un tutorat en ligne sur la planification de la continuité des services, un questionnaire sur l'état de préparation et un manuel sur la résilience des collectivités, se composant d'activités qui permettront d'aider les organismes à comprendre les facteurs de risque présents dans leur milieu et à faire le bilan des ressources essentielles qui pourraient servir en situation de sinistre.

En plus du site, une série de tables rondes en milieu communautaire ont été menées dans l'ensemble du pays, en vue de rassem-

bler les organismes du secteur bénévole, les gouvernements et des groupes communautaires afin d'aborder la question de la gestion des urgences et de la capacité d'intervention lors d'un sinistre.

Le site Internet et les outils ont vu le jour après que les résultats d'une recherche de la Croix Rouge canadienne ont permis de dévoiler trois grandes faiblesses dans le filet de sécurité du Canada en situation de sinistre : la protection des populations à risque élevé, la mobilisation efficace de ressources et le recrutement de bénévoles en quantité suffisante.

Prêt pour la crise fait partie du Projet du secteur bénévole, une importante initiative pancanadienne menée par la Croix-Rouge canadienne, l'Armée du Salut et l'Ambulance Saint Jean, de concert avec Bénévoles Canada et le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole (CRDSB) de l'Université Carleton.

L'initiative a pu voir le jour grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Plus de dix partenaires du secteur bénévole appuient le projet. Leur mission consiste à éduquer les organismes afin qu'ils puissent continuer d'offrir leurs services essentiels en situation d'urgence, et engager un dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur bénévole, en vue de favoriser la compréhension et la coopération.

www.pretpourlacrise.ca

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Seulement 40 % des organismes de gestion des urgences tiennent compte des besoins des populations à risque élevé.

Seulement 50 % des organismes bénévoles axés sur les risques élevés disposent d'un plan de continuité des opérations en cas de sinistre.

Parmi les groupes du secteur bénévole qui desservent les populations à risque élevé, 70 % n'ont pas les ressources nécessaires à la planification en cas de sinistre.





En librairie

La communication par l'image

NOUVEAUTÉ

Des affiches pour changer le monde

Auteurs: Jean-Pierre Boyer, Jean Desjardins, David Widginton

« Avec ses 659 affiches rassemblées pour la première fois dans un même lieu, **Pour changer le monde** propose un véritable voyage au cœur de l'histoire sociale et de l'imaginaire politique du Québec des 40 dernières années. »

C'est un aperçu de l'histoire du Québec qui nous est racontée surtout par le biais d'images qui

cherchent à dénoncer et/ou à mobiliser.

L'ouvrage présente les documents par catégories : les affiches syndicales, les affiches politiques, les affiches populaires, les féministes, les groupes de pression, la solidarité internationale, les affiches culturelles, d'artistes, et les alter-mondialistes.

Parcourir ce livre, c'est comme longer les palissades des chantiers de construction transformées en autant de tribunes éphémères mais fascinantes des causes sociales et politiques qui ont marqué à jamais le Québec.



L'affiche de la campagne de promotion de la FCABQ de 1994 fait partie de la galerie des affiches populaires.



PRIX
CABs membres 27, 35 \$
Autres 30, 40 \$

De la lettre à la page Web Savoir communiquer avec le grand public

Auteur : Gouvernement du Québec

Plus on connaît la personne à qui on s'adresse, plus on a de chances de se faire comprendre. Mais puisque cela s'avère la plus part du temps impossible, il faut donc s'appliquer à mettre en pratique les grands principes de lisibilité et d'intelligibilité. C'est ce que nous présente le guide de rédaction **De la lettre à la page Web**.



Dans ce guide, le lecteur trouvera des solutions à chacun des problèmes soulevés par les chercheurs du Groupe Rédiger et confirmés par les citoyennes et les citoyens : lacunes dans l'information, la structuration, la présentation et la rédaction.

Le guide comprend également des fiches techniques fournissant des conseils pour la rédaction de lettres, des courriels, des formulaires papier et électroniques et des sites Internet. Un ouvrage des plus complet sur l'art de rédiger clairement à l'intention du grand public.

APERÇU

Collecte et sélection de l'information ♦
Structuration de l'information : Le manque d'information / Le surplus d'information / Le manque d'explications / ... ♦
Formulaire papier : Hiérarchiser les zones d'information / Éviter les demandes de renseignements inutiles / ... ♦
Et plusieurs autres ...

PRIX
CABs membres 26, 95 \$
Autres 29, 95 \$

Tous les détails / Pour commander
www.fcabq.org/Boutique en ligne/Librairie/Communications





Pour vous guider vers
la bonne ressource

Contactez-nous
fcabq.org

514.843.6312 • 1.800.715.7515

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau
Montréal, QC
H2K 4H7

Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7531
Télécopie : 514.843.6485
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !
www.fcabq.org

Bénévol'Action

Hiver 2009

| Collaborateurs à ce numéro |

| Agence canadienne de la Santé publique | Philippe Beaudoin, *CSMO-ÉSAC* | Christine Boutin, *CAB SERS* | Danielle Branchaud, *CAB de la région de Shawinigan* | Monique Gagné, *OSBL plus* | Ministère de la Sécurité publique du Québec | Marie-Soleil Mariage, *CAB Aide 23* | Denis Nantel, *Les Rendez-vous annuels* | Patience Ombick, *FCABQ* | Pierre Riley, *FCABQ* | Denise St-Pierre, *Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe* | Barbra Tremblay, *CAB SERS* |

| Responsables de la publication |
Pierre Riley | Patricia Morin

| Conception | Rédaction | Réalisation |
Patricia Morin

| Droits d'auteur |
Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*, à la seule condition d'en citer la source.

L'Agenda



Le 8 mars

Journée internationale des femmes

Créée en 1977 par les Nations Unies et invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes. Visitez le site de l'ONU à ce sujet :
<http://www.un.org/french/events/women/iwd/>

Du 28 mars au 3 avril 2009

Semaine québécoise des Adultes en formation

Apprendre, ça vaut le coût !

Toute l'information sur www.semaine.icea.qc.ca

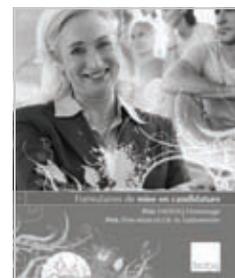
Prix FADOQ - Hommage & Prix Père-Marcel-De la Sablonnière

Mise en candidature jusqu'au 17 avril 2009

Depuis déjà quelques années, le réseau FADOQ rend hommage à des gens, des organismes ou des entreprises qui se démarquent de façon exceptionnelle par leur dévouement et leur désir d'enrichir la vie des personnes de 50 ans et plus.

Toute l'information sur

www.fadoq.ca



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2009

Du 19 au 25 avril

Il est encore temps de commander vos articles de reconnaissance en prévision de la SAB :

d'ici le 13 mars

Bon de commande sur www.fcabq.org

Semaine L'Amitié n'a pas d'âge, 22e édition

Du 3 au 10 mai 2009

Invitation spéciale aux organismes de jeunes et d'ânés qui démarrent des projets ou poursuivent des activités.

Inscription à la Semaine jusqu'au 15 mars 2009.

Toute l'information sur www.amitieage.org

